

CHANSON

Si ton front est comme un roseau
Qui s'efface dès qu'un oiseau
Le touche,
Mon baiser se fera moins prompt
Pour ne pas étonner ce front
Favouche !

Si tes yeux, ces lacs lumineux,
N'aiment pas qu'un soir triste en eux
Se mire,
Pour ne pas assombrir tes yeux,
Je prendrai le masque joyeux
Du rire !

Mais si ton cœur las est pareil
Au lis qui, brûlant au soleil
Ses charmes,
Penche, de rosée altéré,
Sans feindre, hélas ! j'y verserai
Des larmes.

CATULLE MENDES.

CHRONIQUE EUROPÉENNE

PARIS, 6 juillet 1897.

Il y avait grande réception, hier, chez le général Horace Porter, le nouvel ambassadeur des Etats-Unis à Paris, dont nous publions aujourd'hui le portrait.

Tout fut grandiose, et cette fête restera comme une des plus belles de la saison.

La noblesse, le corps diplomatique, le monde des lettres et des arts connaissent tous les manières affables du nouvel ambassadeur.

Il nous dit, au Dr LeCavelier et à moi, les paroles les plus sympathiques pour le Canada, qu'il connaît très bien et qu'il aime beaucoup.

L'orchestre joua les plus beaux airs américains ; il y eut aussi un peu de danse—ce qui ne peut manquer à une fête américaine.

Le magnifique hôtel de la rue Villejust, superbement décoré de fleurs naturelles, resplendissait des toilettes les plus riches et les plus belles.

Le buffet, où le champagne coulait à flots, était garni avec un goût exquis et d'une royale manière.

Tout était grand en cette réception, comme le caractère du nouveau diplomate qui recevait avec sa bien personnelle distinction.

* *

Samedi, 10 juillet.

L'hon. sir Wilfrid Laurier vient de nous écrire qu'il sera à Paris le 19 juillet. Les Canadiens doivent lui offrir un dîner et une réception dans les salles de la Société Canadienne de Paris.

Au dîner, présidé par M. Louis Herbette, conseiller d'Etat, il y aura plusieurs Français distingués.

Le comité de réception, composé de MM. Edouard Richard, Dr D. Casgrain, Raoul Barré et Rodolphe Brunet, se rendra à la gare pour y recevoir le premier ministre et lui souhaiter la bienvenue.

M. Laurier est peiné de la manière dont la presse française parle de lui. Ses discours, à Londres, ont été très vivement commentés et très critiqués à Paris, où on lui reproche d'oublier son origine.

Mais M. Laurier vient d'écrire une longue lettre à son ami, M. Edouard Richard, dans laquelle il lui explique combien il regrette de n'avoir pas été compris, puisque ses paroles et ses expressions ont été changées.

Il est évident que ses paroles ont été mal interprétées par la presse française. Espérons que la mauvaise impression se dissipera vite, et que Paris acclamera notre brillant orateur canadien-français.

* *

M. LOUIS HERBETTE

Etre conseiller d'Etat, frère d'ambassadeur, publiciste distingué, avoir les plus hautes et les plus puissantes relations, c'est être quelqu'un, et c'est de ce

quelqu'un que le MONDE ILLUSTRÉ est heureux de publier aujourd'hui le portrait.

De plus, M. Herbette porte au Canada et aux Canadiens un attachement immense pour lequel nous lui devons une reconnaissance infinie.

Tous ceux qui ont séjourné à Paris le connaissent et lui gardent un bon souvenir.

Personne n'a fait et ne fait autant que lui pour aider les Canadiens en toutes circonstances.

Les portes de son magnifique hôtel de la rue Fortunay nous sont toujours grandes ouvertes comme son cœur.

D'une notice biographique déjà publiée je détache ce qui suit :

M. Louis Herbette est né à Paris le 21 novembre 1843. Avocat et publiciste, il appartenait, sous l'Empire, au parti libéral républicain. Il a été notamment rédacteur du journal *Le Temps* et principal rédacteur de *L'Electeur*, feuille hebdomadaire qui représentait plus particulièrement la politique du groupe dit "des cinq," luttant alors pour la conquête des libertés politiques, contre le système de gouvernement qui allait finir par la guerre étrangère et la guerre civile.

Il était l'ami de MM. Ernest Picard et Jules Favre, de M. Thiers et de la plupart des hommes qui ont eu à servir la France dans ses terribles épreuves et qui ont fondé, après tant de luttes, la République définitive.

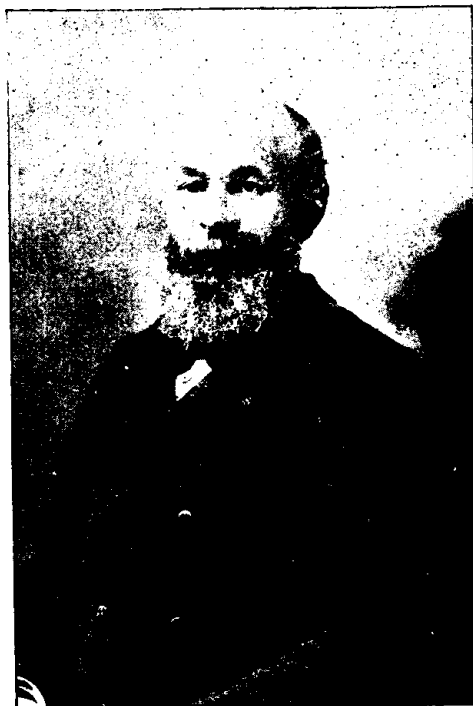


Photo. Ad. Braun, Paris

M. LOUIS HERBETTE, CONSEILLER D'ETAT

Il avait été désigné pour s'occuper de la rédaction du *Journal officiel* pendant le siège de Paris, et il y est demeuré jusqu'à la chute de M. Thiers.

Rentré dans la publicité, il a collaboré à la direction de journaux et de revues ; il en a même fondé, et a continué la propagande républicaine jusqu'après les élections de 1876. Nommé Préfet de Tarn-et-Garonne par le premier ministre républicain, il a quitté ces fonctions durant la période du 16 mai 1877, et a été choisi alors par les gauches du Sénat comme secrétaire-général du comité qu'elles constituaient pour la défense de la cause républicaine.

Il a été appelé en décembre 1877 à la Préfecture de la Somme, puis de la Loire-Inférieure, et nommé en 1882 à une Direction au Ministère de l'Intérieur. Il y est resté jusqu'en 1891, siégeant au Conseil d'Etat à titre extraordinaire, chargé du rôle de commissaire du Gouvernement à la Chambre et au Sénat dans la discussion de lois spéciales et du budget annuel, chargé parfois de missions à l'étranger, particulièrement comme chef de la délégation française au Congrès pénitentiaire international de Rome en 1885 et de Saint-Petersbourg en 1890, un peu avant la visite de la flotte française à Cronstadt.

Il a été nommé en 1891 Conseiller d'Etat en service permanent, et il est plus spécialement attaché à la section des travaux publics, de l'agriculture, du Commerce, de l'Industrie et des Postes et télégraphes.

M. Louis Herbette est auteur d'études, de brochures et d'ouvrages divers, notamment sur le Corps législatif, en 1869 ; sur la vie du général Hoche, (publiée au *Journal officiel* durant le siège de Paris) ; sur les Diplomates et la Diplomatie ; sur le bonapartisme ;

sur l'*Œuvre pénitentiaire* ; (Recueil d'études publiées en 1889 au *Journal officiel* à l'occasion de l'Exposition Universelle de Paris, où il avait organisé une section spéciale.) Ajoutons des études de psychologie positive ; des notes et documents historiques sur les événements de 1870-71, un tableau de la période de fondation de la République (1870-1895) ; sans parler des articles, travaux et discours sur des questions multiples et des notices, des projets de loi, des exposés faits sur les divers services dont il a eu à s'occuper.

M. Louis Herbette est petit-fils d'un officier de l'armée française au temps des guerres d'indépendance nationale, à la fin du siècle dernier ; fils d'un professeur éminent de l'Université qui a fait toute sa carrière à Paris ; frère de l'ancien Ambassadeur de France à Berlin.

Il avait épousé la fille du savant chimiste Barreswil, à qui l'on doit tant de recherches importantes, par exemple sur la photographie, dont il a été l'un des promoteurs. C'est à lui qu'ont été dus les premiers ouvrages ayant donné l'élan aux applications de cette découverte merveilleuse dont on ne peut dire où elle s'arrêtera.

De même, c'est à M. Barreswil qu'on a dû, lors du siège de Paris, l'idée et l'utilisation admirables des photographies microscopiques, qui permettaient d'envoyer sous l'aile de pigeons voyageurs à la grande ville investie, des réductions de pages entières destinées à être grossies ensuite, et qui apportaient aux assiégés les nouvelles du dehors.

Et, depuis lors, M. Herbette a continué à travailler pour sa patrie et pour ses compatriotes. Il ne vise qu'à être utile à ses amis et à faire le bien partout sur son passage.

M. Herbette est un monde de labeur et un des Français les plus brillants de notre époque.

Ses livres : *Le 31 octobre 1870*, *Lettres d'un assiégé* et d'autres, sont écrits, burinés avec le cœur d'un ardent patriote.

Le style en est admirable comme la pensée profonde et belle. Son œuvre, *Pénitenciaire*, restera comme un monument de philosophie et d'idées humanitaires pleines de patriotisme.

Il fait une revue des châtiments anciens et modernes, il les compare pour montrer la barbarie des premiers et les avantages sociaux retirés de ceux que la civilisation a adoucis.

Dans ce livre, il montre aussi les inconvénients qui restent ; et c'est mû par la pitié qu'il parle de tous les malheureux tombés dans les abîmes du mal.

L'écrivain est rempli de généreuses idées, de ces idées régénératrices qui font l'honneur de l'humanité.

Écoutons-le parler de l'Arabe dont il décrit les mœurs et la manière de vivre :

L'Arabe est fataliste et sa vie nomade, son ciel même l'y invite autant que sa religion.

Le désert, cette mer sèche, le soleil, cette force absolue qui tue aussi aisément qu'il vivifie, enfin cette absorption de l'homme dans une nature qu'il ne peut pas maîtriser, au bord d'un énorme continent, avec les immensités d'eau devant soi et derrière soi les immensités de sable, — comment n'écraieraient-ils pas le malheureux qui gratte à peine la surface et qui attend l'eau du ciel, — à moins qu'il ne l'attende de source inconnue ?...

Lorsque M. Herbette écrit, on sent que c'est un cerveau qui pense avec de lumineuses idées. Et il cisele magnifiquement sa phrase pétillant comme du champagne.

Quand il parle, c'est comme lorsqu'il écrit ; il jette des fleurs par gerbes, et les roses font pyramides.

Combien d'entre nous n'ont pas été sous le charme puissant de sa parole ?

Homme de bon conseil, il les prodigue avec une bonté extrême qui n'a d'égale que son amabilité.

S'il organise un dîner ou n'importe quoi, il s'efface par délicatesse, et lui, grand maître dans toutes ces choses de tact infini, il cède volontiers sa place au hasard des circonstances.

Voilà bien M. Louis Herbette, le très dévoué "ami des Canadiens," comme il s'appelle avec des mots d'une exquise sympathie pour nous.

Que ces lignes, pauvres feuilles d'érable, soient agréables à l'illustre Français qui dit partout son amour pour le Canada et pour ses "frères d'outre-mer."

RODOLPHE BRUNET.